

# Agence ACAPULCO

www.agence-acapulco.com

agence-acapulco@wanadoo.fr

## NOTRE AGENCE 1

Résidence l'Acropole - Rue du Corps des Gardes  
**B.P. 662 - 34305 CAP D'AGDE CEDEX**  
 ☎ 04 67 26 43 16  
 CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 3401 2018 000 036 808  
 PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT



## NOTRE AGENCE 2

Résidence Amoueva  
 Rue des Corsaires  
 ☎ 04 30 17 11 57

## ENGAGEMENT DE LOCATION MEUBLÉE SAISONNIÈRE

Après avoir pris connaissance des conditions générales de location imprimées au verso, je réserve à l'Agence ACAPULCO :

Un logement de type.....  
 Résidence.....  
 Pour la période du..... au.....  
 du..... au.....  
 pour ..... personnes  
 dont les noms et prénoms suivent :  
 1..... Age.....  
 2..... Age.....  
 3..... Age.....  
 4..... Age.....  
 5..... Age.....  
 6..... Age.....  
 7..... Age.....  
 8..... Age.....

En conséquence, je m'engage à prendre possession des lieux à la date indiquée sur la confirmation de la location et à régler ce même jour le solde de la location contre la remise des clés.

Fait à..... le..... 2020  
 Signature

M.....  
 Adresse.....  
 Téléphone.....  
 Email.....

### DECOMPTE DES FRAIS

#### PRIX DE LA LOCATION

..... semaine (s) à..... € = +  
 ..... semaine (s) à..... € = +  
 ..... semaine (s) à..... € = +

Total location..... **A**

Frais de dossier..... **B** 25 €

#### TAXE DE SÉJOUR

..... adultes x..... jours x..... € = +

Total Taxe de séjour..... **C**

**TOTAL A + B + C**.....

#### FACULTATIF

Location de draps (18 € la paire)  
 Animaux (18 € par semaine)  
 Divers  
 Lit bébé (18 € le séjour)  
 Kit bébé (30 € le séjour)  
 Pack serviettes (8 € par personne)  
 Kit draps / serviettes (30 € pour 2 personnes)

Total Prestations..... +

**TOTAL GÉNÉRAL**.....

#### ACOMPTE Réservation

Ci-joint acompte de 25%..... -

**SOLDE DU**.....



LOCATIONS  
VENTES

# Agence ACAPULCO

agence-acapulco@wanadoo.fr  
Résidence l'Acropole - Rue du Corps des Gardes  
**B.P. 662 - 34305 CAP D'AGDE CEDEX**  
Tél. : 04 67 26 43 16

Résidence Amoureva  
Rue des Corsaires  
☎ 04 30 17 11 57

**TARIF  
LOCATAIRE**



A LA SEMAINE ET HORS TAXE DE SÉJOUR

**SAISON 2020**

Types Appartements	Périodes	Catégorie	petit studio	studio	studio cab.	2 pièces	2 pièces Cabine	3 pièces	4 pièces	
			2	3/4	4	4	6	6	6/8	
			€	€	€	€	€	€	€	
<b>SAISON</b>	1	25/07 au 22/08	A	426	492	555	633	697	738	906
			B	384	422	464	530	571	618	739
	2	04/07 au 25/07	A	354	415	463	529	567	600	727
			B	319	349	385	441	474	532	618
	3	27/06 au 04/07 et 22/08 au 29/08	A	291	341	375	435	465	499	602
			B	257	287	309	359	389	435	500
	4	04/04 au 27/06 et 29/08 au 19/09	A	229	265	283	339	360	395	476
			B	199	226	232	276	299	339	385
	5	Avant le 04/04 et Après le 19/09	A	196	201	212	254	274	295	338
			B	165	175	191	222	231	242	267

**CLASSIFICATION :** A = appartement première ligne avec vue sur Mer, Port, ou Standing (piscine, tennis).  
B = appartement proche du Port ou de la Plage, mais sans vue directe.

**VILLAS INDIVIDUELLES :** Tarifs et disponibilités sur demande

**TARIFS :** l'unité minimum étant la semaine, ils comprennent :

- les consommations d'eau, de gaz et d'électricité (sauf pour la saison 4).
- nos honoraires de gestion.

**ils ne comprennent pas :** 25 € frais de dossier

- la taxe de séjour est en sus au tarif applicable : il est de 5% du prix (hors taxe) de la nuitée par occupant (avec un maximum de 2,30€). Ce tarif est ensuite majoré de 10% au titre de la taxe additionnelle départementale. (personne de plus de 18 ans)

- la location des draps qui est de 18 € la paire (nous prévenir à la signature du contrat).

- la location de lit bébé à 18 € ou de kit bébé (lit, baignoire, chaise-haute) à 30 €

- 18 € par semaine et par animal. - Pack serviettes : 8 € / personne - Kit draps et serviettes pour 2 pers : 30 €

## LOCATIONS SAISONNIÈRES D'APPARTEMENTS EN MEUBLES - CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

**I - PAIEMENT :** à la réservation 25% du montant de l'engagement, le solde, à votre arrivée, lors de la prise de possession des clés.

Le versement de l'acompte implique l'acceptation des conditions générales de location mentionnées ci-dessous.

L'acompte versé est acquis de plein droit à l'agence, qui en cas de désistement du locataire, retourne l'acompte au propriétaire, déduction faite d'une somme forfaitaire de 75 € pour frais d'agence et de dossiers.

L'acompte versé ne sera pas restitué quel que soit le motif du désistement, sauf décès du locataire.

A peine de résiliation, le locataire ne pourra, EN AUCUN CAS sous-louer ni céder ses droits à la présente convention sans le consentement express du propriétaire ou de son mandataire : il devra habiter bourgeoisement les locaux loués.

Les locaux présentement loués ne doivent sous aucun prétexte être occupés par un nombre supérieur de personnes indiqué aux conditions particulières; sous peine d'expulsion sans aucun préavis.

**II - ARRIVÉE :** Elle doit s'effectuer à l'Agence, le samedi, entre 15h et 19h.

**III - CAUTIONS :** Une caution de 400 €, ainsi qu'une caution ménage de 60 € payables par chèque seront demandées lors de la prise en charge de l'appartement. Ces cautions ne seront pas encaissées et resteront à l'Agence. Elles appartiendront à l'Agence ACAPULCO en cas d'inventaire incomplet, de dégradations constatées, ou de nettoyage non satisfaisant. Dans le cas inverse, elles seront annulées (déchirées) et éventuellement restituées, dix jours après le départ du locataire si celui-ci a fourni une enveloppe timbrée à son adresse.

**IV - DÉPART :** de 7 à 11 heures le samedi.

Nous aurons à contrôler l'état des lieux, faire l'inventaire, reprendre les clés. Pour cela vous devrez donc convenir d'un rendez-vous 48h avant votre départ.

**V - NETTOYAGE :** Vous devez rendre l'appartement propre lors de votre départ, c'est à dire :

- nettoyage des sols (appartement, terrasse, loggia)
- nettoyage des appareils sanitaires et ménagers
- dépoussiérage du mobilier (ne pas oublier les tiroirs)
- enlèvement des restes de produits alimentaires. Vous avez la possibilité de confier ce travail à une entreprise qui l'effectuera (sauf le nettoyage des appareils ménagers et de la vaisselle) pour un prix de 40 à 100 €.

**VI - DÉGRADATIONS :** Déduites de la caution. Les ustensiles ou objets cassés seront remplacés par le locataire, par d'autres de même esthétique et de même valeur.

**VII - ASSURANCE :** Vous devez être couverts par une assurance dite "Villégiature". Vous pouvez également vous assurer pour une éventuelle annulation. Nous vous proposons de vous couvrir à l'aide de la documentation ci-jointe.